This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

LANE MEDICAL LIBRARY STANFORD
2 45 0383 8023

33a

LANE

MEDICAL LIBRARY

LEVI COOPER LANE FUND

ORIGINE

DE

LA SYPHILIS

THE
PROPERTY
OF THE
N. YORK HOSPITAL

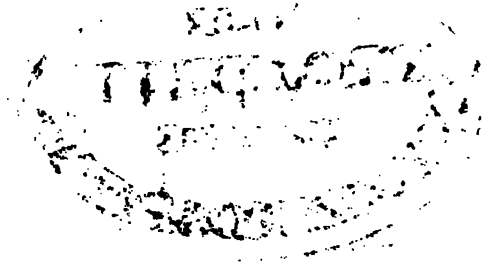

Paris. — Typ. Pillet fils aîné, 5, rue des Grands-Augustins.

ORIGINE

DE

LA SYPHILIS

LANE LIBRARY

PAR

EDMOND BASSEREAU

DOCTEUR EN MÉDECINE

Ancien interne en médecine et en chirurgie des hôpitaux de Paris

(Hôpital de Midi, hôpital Saint-Louis)

Membre de la Société anatomique.

THE PROPERTY OF THE NEW YORK HOSPITAL

THE NEW YORK ACADEMY OF MEDICINE LIBRARY

LANE MEDICAL LIBRARY 10445 SAN FRANCISCO

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE HAUTEFEUILLE, 19.

1873

LANE LIBRARY

B 31
1873

ORIGINE DE LA SYPHILIS

AVANT-PROPOS

Je m'étais proposé d'écrire un examen historique et critique des doctrines qui ont régné jusqu'à ce jour sur la syphilis; mais ce sujet ayant pris sous ma plume des proportions beaucoup plus considérables que je ne pensais, j'ai pris le parti de n'exposer ici que ce qui a rapport à l'origine de la syphilis, me réservant de publier plus tard ce qui est relatif aux autres questions.

Il n'est pas de maladie qui ait été l'objet de plus de controverses que la syphilis. On a nié jusqu'à son existence, en soutenant que le groupe de symptômes dont elle se compose ne constituait pas une maladie spéciale, mais des maladies séparées. On a nié que le mercure en fût le spécifique. On ne s'est trouvé d'accord ni sur l'époque de son apparition en Europe, ni sur sa cause, ni sur l'évolution régulière de ses symptômes. On écrivait, au commencement de ce siècle, que les affections de la peau symptômatiques de la syphilis n'avaient pas

de caractère qui pût les faire distinguer sûrement des affections cutanées vulgaires.

Aujourd'hui, malgré les divergences d'opinions qui existent encore, il est un certain nombre de faits acquis à l'abri des controverses. C'est ainsi, par exemple, que, grâce aux travaux de Biett et de son école, les syphilides sont bien connues et bien distinguées des autres affections de la peau. M. Ricord a bien étudié l'évolution des symptômes de la syphilis et l'induration du chancre, qu'on paraissait avoir oubliée; enfin la distinction nettement faite des deux chancres, du chancre syphilitique et du chancre non syphilitique. En un mot, la *doctrine dualiste*, développée par mon père en 1852, en apportant une donnée toute nouvelle au problème, en dégageant une inconnue, a jeté un jour particulier sur la plupart des questions en litige. C'est pourquoi il est intéressant d'examiner de nouveau ces questions. Plusieurs l'ont fait déjà : depuis vingt ans, il a paru un certain nombre de thèses, de mémoires, de livres même, sur ce sujet : on n'a pas négligé les recherches sur l'origine. Les auteurs de ces travaux ont fait peu d'omissions; ils ont colligé avec soin tous les textes. Aussi ne puis-je me flatter d'avoir découvert des documents tout nouveaux. C'est le sens des textes, c'est leur interprétation qui donne de l'intérêt à la discussion qui s'établit à leur sujet.

Cela dit, entrons en matière par cette première question : la syphilis est-elle ancienne ou moderne?

Les dualistes répondent: la syphilis est une maladie moderne, parce qu'on ne trouve ni chez les anciens, ni chez les modernes, jusqu'au xve siècle, aucune description qui puisse se rapporter à la syphilis. Les identistes répondent : la syphilis est une maladie ancienne, parce que les livres des anciens et des modernes, jusqu'au xve siècle, contiennent une foule de documents sur les maladies des organes génitaux, sur la blennorrhagie, sur le chancre, les bubons, les végétations, qui sont tous des symptômes appartenant à la syphilis. Ceux des identistes qui ont admis l'origine moderne de la syphilis ont été obligés, pour être logiques, de soutenir, avec Astruc, que tous les documents concernant les affections des organes génitaux, dans les anciens et les modernes, jusqu'à la fin du xve siècle, étaient relatifs à des écoulements simples, à des déchirures, et surtout à des dégénérescences cancéreuses de ces organes. Enfin, si la syphilis est une maladie moderne, il faudra rechercher comment elle apparut soudainement en Europe.

CHAPITRE PREMIER.

DOCUMENTS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES, PUISÉS DANS LES ÉCRITS ANTÉRIEURS A L'ANNÉE 1494.

Les documents les plus anciens sont ceux qu'on tire de la Bible. Le Lévitique parle de la blennorrhagie (liv. XV), et si quelques auteurs ont pensé qu'il ne s'agissait que des pertes séminales, c'est qu'ils ont consulté ou la version grecque des Septante, qui a traduit le mot hébreu, *mizobo*, par ρεον γονον, ou la Vulgate latine, qui a traduit littéralement la version des Septante par *fluxum seminis*. Or, il y a ici un contre-sens : le mot hébreu, *mizobo*, ne voulant dire qu'écoulement.

C'est au verset XVI qu'il est parlé de l'effusion de semence, et ici sont employés des mots tout autres : *chighboth, émission; zara, semence.*

Dans le deuxième livre de Samuel, on trouve une imprécation dans laquelle le roi David souhaite à Joab et à sa race *un écoulement*, la lèpre et la misère. Ici encore c'est la même infidélité de traduction. Faut-il aussi parler du mal de Job et des douleurs du roi David, maladies au sujet desquelles on s'est livré à des commentaires qui n'ont rien éclairci?

Contemporain des temps bibliques, Manou parle, dans ses lois, des courtisanes, de l'impureté de ceux qui les fréquentent, des pertes séminales, de la lèpre blanche, de l'éléphantiasis, de la bestialité, mais il n'est pas question des maladies vénériennes. Ainsi, dans les écrivains sacrés les plus anciens, nous ne voyons clairement que la blennorrhagie aiguë, décrite dans le Lévitique; mais Moïse en parle en termes et avec des circonstances relatives à la contagion, qui ne permettent pas de douter qu'il s'agit bien de la blennorrhagie contagieuse. Quant à ceux qui considèrent la maladie de Job et les douleurs du roi David comme une preuve de l'existence ancienne de la syphilis, ils appuient un système sur une pure hypothèse.

Les médecins grecs et latins parlent de la blennorrhagie, de l'orchite, des rétrécissements urétraux, des bubons, des excroissances de diverses formes qui se développent sur les organes génitaux, enfin ils décrivent le chancre. Mais ils sont muets sur l'étiologie de ces affections, et aucun d'eux ne parle, comme le Lévitique, du caractère essentiellement contagieux des écoulements de l'urètre.

Galien est celui des médecins de l'antiquité qui a le mieux décrit la blennorrhagie, qu'il nomme ulcère du canal. Il la distingue bien nettement de la gonorrhée, qui est la perte séminale involontaire. Il en parle ainsi (livre VI, chapitre VI, *De partibus affectis*) :

« ...Or voici les signes des affections du pénis : l'ulcération du canal se révèle par une douleur dans son trajet et par l'issue d'une suppuration de la nature de celles que fournissent ordinairement les ulcères.

« La suppuration qui se forme dans l'urètre même se distingue de celle qui provient de la vessie. Ce qui est sécrété par l'urètre sort en avant de l'urine, tandis que les sécrétions qui sortent de la vessie sont mêlées à l'urine. De plus, quand l'urètre est ulcéré, le malade ressent une douleur vive en urinant. » Plus loin, Galien caractérise ainsi la gonorrhée ou perte séminale : « La gonorrhée est une excrétion spontanée, une perte involontaire de la semence, qu'il serait plus convenable de nommer une perte séminale habituelle, qui a lieu sans que le pénis soit en érection. »

Nous trouvons ces mêmes descriptions et ces mêmes opinions dans Arétée, Oribase, Aetius, Paul d'Égine, Actuarius.

Le chancre a été bien décrit par Celse, ce savant encyclopédiste, qui n'exerçait pas la médecine parce que c'était le seul art des Grecs dont la dignité romaine ne permît pas encore la pratique. Il a décrit plusieurs variétés de chancres, d'ulcères, que l'on peut trouver sous le prépuce après le débridement d'un phimosis. Il parle d'ulcères presque secs, d'ulcères fournissant une abondante suppuration, d'ulcères phagédéniques.

« Quelquefois, dit-il, la verge est tellement ron-

gée par ces ulcères, sous le prépuce, que le gland tombe ; alors il faut amputer le prépuce, de peur que, se trouvant en contact avec l'ulcère, il ne contracte avec lui des adhérences et, en se cicatrisant, ne bouche le méat urinaire. » Un peu plus loin, Celse parle du chancre gangréneux, à escarre noire, du prépuce et du gland. Cette forme se rencontre, de nos jours, chez les vieillards, surtout chez ceux qui ont des habitudes alcooliques.

Il y a une telle analogie entre les espèces de chancres décrites par Celse et celles que nous observons aujourd'hui, qu'il est impossible de la méconnaître. Si Celse a pu englober dans sa description, avec les ulcères contagieux, les érosions dues à la balanite simple chez les sujets atteints de phimosis congénital, il est impossible de croire que cette description se rapporte à des ulcères cancéreux. On ne peut regarder comme autre chose que des chancres phagédéniques, ces ulcères qui détruisent une partie du gland, et que cependant on guérit avec des remèdes simples : « Id genus quamvis inter purulenta est, tamen levibus medicamentis curandum est. » Les carcinômes ulcérés ne font pas craindre que leurs cicatrices ne ferment le méat. La marche rapide de l'affection ne peut faire, non plus, penser à un cancer. Ce qui manque surtout à la description de Celse, c'est l'indication des causes de ces ulcères, causes sur lesquelles se taisent, comme lui, tous les médecins de cette époque.

Aetius, dans son *Tetrabiblos*, a décrit fort complétement les végétations des organes génitaux et des parties voisines.

Il dit qu'elles sont très-fréquentes au siége, aux parties génitales et sur la moitié interne des cuisses, qu'on les appelle Θυμος si elles sont petites, et συκον si elles sont grosses (les Latins en ont fait *thymus* et *ficus*). Il conseille l'excision suivie de la cautérisation, si elles sont volumineuses. Rien encore sur les causes des végétations dans les ouvrages des médecins grecs ou latins qui nous sont restés. Mais on ne peut douter que la cause de ces affections ne fût connue. Les poëtes satiriques sont remplis d'allusions qui ne doivent laisser aucun doute à cet égard. Tout le monde connaît ce passage de Juvénal :

... Sed podice lævi
Cæduntur tumidæ, medico ridente, mariscæ.

On a cité souvent ces vers de Martial :

Ficosa est uxor, ficosus et ipse maritus
Filia ficosa est, et gener, atque nepos.

La plupart des médecins anciens ont parlé des bubons de l'aine, et distingué les bubons des fièvres graves, les bubons strumeux, et les bubons symptomatiques d'ulcérations voisines. Mais ils n'ont pas dit explicitement que les bubons de l'aine pouvaient être causés par des ulcères ayant leur siége sur les organes génitaux.

Voici ce qu'on lit dans Paul d'Égine à ce sujet :

« Les bubons qui sont occasionnés par une blessure venant d'une chute, ou par d'autres espèces d'ulcères ou par des douleurs, sont exempts de danger. Au contraire, ceux qui surviennent pendant le cours des fièvres pestilentielles sont très-fâcheux, soit qu'ils occupent le haut de la cuisse, les aisselles ou le cou. »

Martial, dans une épigramme adressée à une courtisane nommée Saufeia, suppose qu'elle a une plaie à l'aine :

Aut infinito lacerum patet inguen hiatu.

Voilà ce qu'on trouve de plus important sur les maladies des organes génitaux, dans les écrits anciens. Quant au mal de Campanie, à la voix rauque des Cinèdes, à la maladie des Scythes dont a parlé Hérodote, quant aux cicatrices de Messus et aux boutons du visage de Tibère, on en ignore la nature; ils ne peuvent servir d'arguments sérieux pour prouver l'existence de la syphilis dans l'antiquité.

Les médecins des premiers siècles de notre ère n'apportent aucun fait nouveau dans la question, qu'ils paraissent connaître moins bien que leurs devanciers. Alexandre de Tralles ne parle que vaguement de la blennorrhagie, et nulle part des ulcères du pénis. Oribase indique les bubons et les ulcères des parties génitales, qu'il conseille de panser avec des astringents ; il donne aussi des recettes pour la destruction des fics.

Nous trouvons, dans Marcellus l'empirique, des

remèdes pour les chancres, les bubons, l'orchite. Au chapitre 34, il est parlé des ulcères des jambes; on a voulu y voir la syphilis ulcéreuse; nous n'y trouvons que l'ulcère variqueux. Voici, d'ailleurs, le titre du chapitre : « Genuum doloribus et crurum et tibiarum ulceribus et varicibus remedia physica. » Aucune description, d'ailleurs, n'accompagne ce titre.

Les Arabes n'ont fait que copier ou imiter les auteurs grecs; ils donnent des descriptions courtes et claires de quelques maladies vénériennes. Comme les Grecs, ils désignent la blennorrhagie sous le nom d'ulcère interne de l'urètre. Ainsi, Mésué divise les ulcères du pénis en internes et externes. On reconnaît, dit-il, que l'ulcère est dans le conduit de l'urine, par la douleur qui se manifeste, surtout pendant l'action d'uriner, et par la sanie qui s'échappe avant l'urine. Haly-Abbas, Avicenne, parlent aussi de la blennorrhagie; tous parlent des chancres. Fait curieux, les médecins arabes comme les Grecs et les Latins, sont muets aussi sur la cause des maladies vénériennes. Il est évident que ces détails choquaient les mœurs. Ils ne pouvaient, en effet, ignorer dans quelles conditions se contractaient la plupart des affections des organes génitaux, puisque les poëtes satiriques n'épargnaient pas les allusions à ce sujet.

Si nous passons aux écrits des médecins du moyen âge, nous voyons que les végétations y sont décrites sous les noms de fics, de rhagades, de con-

dylomes. Il y est aussi question de la blennorrhagie, que les uns nomment, comme Valescus de Tarante, *ulcera uretri*, ou comme Roger de Parme, *rheumatizatio virgæ*, et que d'autres, comme Jean Ardern, nomment : « incendium virgae virilis, arsura vel calor interior cum excoriatione uretræ. » Nous retrouvons ce nom d'*arsure* dans les règlements du lupanar de Southwark qui datent de 1430. Du chancre et de son satellite le bubon, tous en parlent. Ici les convenances ne semblent plus enchaîner la plume des médecins et ils déclarent que les rapports sexuels sont un des principaux moyens de contracter les maladies vénériennes. Cependant ils semblent ignorer encore que ces maladies sont contagieuses et qu'il soit nécessaire qu'une femme ait un chancre ou une blennorrhagie pour les communiquer; ils pensaient que la malpropreté, les excès de coït, le flux menstruel, suffisaient pour développer l'une ou l'autre de ces affections. Guillaume de Salicet, en 1270, intitule ainsi le chapitre XLVIII du livre premier de sa *Chirurgie :* « Des pustules blanches ou rouges, des vésicules miliaires, des crevasses et des corruptions ou choses semblables qui se forment sur la verge ou à l'entour du prépuce, à la suite du coït avec une femme sale, avec une courtisane, ou par quelque autre cause.»

Plus loin il indique nettement la connexion qui existe entre les bubons inguinaux et les ulcères de la verge. « Ce mal est appelé bubon ou dragonneau de l'aine..... et il arrive quelquefois, lorsqu'il se

forme chez l'homme une corruption à la verge pour avoir copulé avec une femme sale..... » Lanfranc de Milan, Bernard Gordon, Jean de Gadesden, Guy de Chauliac, Valescus de Tarante, Pierre d'Argelata, parlent en termes analogues des ulcères de la verge, qu'ils ne considèrent que comme des accidents purement locaux.

L'examen des manuscrits inédits du moyen âge n'a rien fourni de nouveau. Le chancre, la blennorrhagie, les affections de l'anus y sont seuls mentionnés.

M. Littré a déclaré apocryphe le fameux passage de Géraud ou Gérard de Nevers, le seul document antérieur à 1494 d'où il résulte que l'infection générale de l'économie pourrait être la suite d'un ulcère de la verge contracté dans un coït impur. « Virga patitur a coitu cum mulieribus immundis de spermate corrupto vel ex humore venenoso in collo matricis recepto; nam virga inficitur et aliquando alterat totum corpus. »

Il resterait à rechercher la syphilis parmi les maladies de la peau décrites jusqu'à la fin du xve siècle; mais c'est un point fort difficile, les vésicules, les squames, les pustules syphilitiques ne différant que par des caractères fort délicats des vésicules et des pustules causées par d'autres diathèses. Les anciens ne brillent pas par les détails qui servent de caractères différentiels. Ils groupaient sous la même dénomination des affections cutanées dont nous faisons des espèces diverses;

aussi les descriptions qu'ils ont données des maladies de la peau sont-elles pour nous à peu près incompréhensibles.

On a souvent cité comme une observation de syphilis la consultation d'Hugues Bence (1440 environ) sur une affection cutanée. Après une lecture attentive, il est impossible de penser, comme beaucoup de médecins, que ce soit là une observation ayant trait à un cas de vérole. Nous n'y trouvons ni la marche, ni les caractères de cette maladie.

On a prétendu que sous le nom de lèpre on confondait presque toutes les maladies de la peau offrant une certaine gravité, et on pensait que la syphilis devait s'y trouver comprise.

Les Grecs et les Romains n'ont décrit sous le nom d'éléphantiasis que la lèpre tuberculeuse; on n'a pour s'en convaincre qu'à lire les descriptions d'Arétée ou de Celse; ce dernier dit même que cette maladie, fréquente en de certains pays, était presque inconnue en Italie. Les Arabes ont décrit une espèce d'éléphantiasis qui porte encore leur nom, et Rhazès le distingua de celui des Grecs; mais les médecins du moyen âge réunirent sous le nom de lèpre, la jambe des Barbades, la lèpre tuberculeuse et les diverses variétés de psoriasis.

Jean de Vigo, qui est encore dans les traditions du moyen âge, indique quatre variétés de lèpre appelées *alopecia, leonina, tiriasis* et *elephantia*. En lisant cette description, on voit qu'il s'agit dans

les deux premiers cas de la lèpre tuberculeuse; et dans les deux derniers, d'affections squameuses. La raucité de la voix est un des symptômes de la *lepra leonina*. Les variétés dites *tiriasis* et *elephantia* sont indiquées comme les plus communes et parfois curables. Cette raucité de la voix faisait considérer, à la fin du xve siècle, beaucoup de vérolés atteints de laryngite, comme des lépreux, ainsi que nous le rapporte Torella dans sa deuxième observation. Voici le passage : « Ipse nullam habebat spem de salute, eo quia fuit dictum ei ipsum pati lepram, nam simul cum istis pustulis et doloribus supervenerat ei raucedo vocis. »

Les anciens croyaient la lèpre transmissible par le coït; mais il n'est jamais question dans cette maladie d'affection des organes génitaux. Les médecins contemporains de l'apparition de la vérole n'y reconnurent aucun des types qu'on rencontrait dans les léproseries. La lèpre n'est nullement contagieuse par le coït, c'est une maladie presque toujours héréditaire. Daniellssen et Bœck, sur 145 cas de lèpre, ont noté 127 fois l'hérédité comme cause, et parmi ces 127 cas, il y en avait où l'hérédité avait continué jusqu'à la quatrième génération.

Les deux maladies peuvent d'ailleurs coexister, et Bazin a observé plusieurs cas de syphilis chez des lépreux.

Quelques médecins qui assistèrent au début de la syphilis en Europe, y virent une transformation des lèpres sous certaines influences résultant des

relations sexuelles d'un individu sain avec un lépreux. Jean Maynard rapporte que la maladie avait commencé à Valence, en Espagne, par une célèbre courtisane, qui pour cinquante écus d'or accorda ses faveurs à un chevalier lépreux. Comme les jeunes gens fréquentaient en grand nombre cette femme, plus de quatre cents furent infectés par elle dans un espace de temps très-court, et plusieurs d'entre eux, ayant suivi Charles VIII en Italie, y portèrent ce mal. Matthiole assigne au mal une origine de ce genre. Il dit que des médecins ont écrit que les Français avaient contracté cette maladie en traversant le mont Salvio, où ils eurent commerce avec des lépreuses. Cette opinion n'est pas discutable; la lèpre ne se transmettant pas par le coït, ne peut, à plus forte raison, être transformée par celui-ci en syphilis. Rappelons qu'à cette époque les lépreux mêmes repoussaient l'habitation commune avec les syphilitiques, ce qui prouve qu'on ne voyait évidemment aucune ressemblance entre les deux maladies. Jusqu'ici nous ne trouvons donc pas de preuve, même apparente, de l'existence d'un ulcère accompagné de symptômes généraux bien enchaînés et caractéristiques. La destruction des os du nez et de la voûte palatine, dont il est fait mention dans les auteurs anciens comme dans ceux du moyen âge, et que les partisans de l'ancienneté de la syphilis donnent comme argument, n'est pas de l'ordre des preuves solides. La scrofule, le cancer détruisent le nez, attaquent

les lèvres, la langue, le voile du palais tout aussi bien que la vérole. Disons encore que les bubons, complications des chancres, dont nous parlent si souvent les pères de la médecine, sont des accidents fort communs avec le chancre simple, et fort rares, presque exceptionnels avec l'ulcère infectant. Si nous prenons les résultats des recherches faites sur ce sujet par MM. Bassereau, Fournier, Belhomme et Martin, Millet, nous voyons que 486 chancres simples, non suivis de syphilis, ont donné naissance à 166 bubons suppurés. Au contraire, 520 chancres infectants suivis de syphilis n'ont donné lieu qu'à 20 cas de suppuration inguinale.

Le phagédénisme des chancres, signalé dans les temps anciens et au moyen âge, n'est pas non plus une preuve de l'ancienneté de la syphilis. S'il se rencontre comme complication du chancre syphilitique, il est cependant bien plus commun comme accident de la marche du chancre simple. Ainsi, sur 51 cas de chancres phagédéniques que nous avons observés mon père et moi, 40 cas appartenaient au chancre simple, et 11 cas seulement au chancre infectant.

Ajoutons que dans ces 11 cas le phagédénisme a a été léger, et que sur les 41 cas de chancres phagédéniques simples, 8 étaient des ulcères serpigineux qui duraient depuis plusieurs années et avaient exercé de grands ravages.

CHAPITRE II.

DOCUMENTS SUR LES MALADIES VÉNÉRIENNES, PUISÉS DANS LES ÉCRITS POSTÉRIEURS A L'ANNÉE 1494.

Nous venons de voir que la syphilis n'a été ni décrite, ni indiquée par les médecins, jusqu'à la fin du xve siècle; et que tout ce qui est dit des affections vénériennes se rapporte au chancre simple, au bubon, à la blennorrhagie, aux végétations ou à leurs complications. Et pour nous qui, nous appuyant sur les travaux modernes, croyons fermement qu'aucune des maladies dont nous venons de parler n'appartient à la syphilis, il ne reste rien qui puisse étayer la doctrine de son ancienneté; mais il nous reste maintenant à exposer les raisons qui militent en faveur de l'origine moderne de la maladie. Les médecins témoins du début de la maladie la regardent tous comme nouvelle; Marcellus Cumanus, Nicolas Léonicène, Alexandre Benedictus, Widman, Gilinus, Scanarolus, Torella, qui ont tous écrit de 1495 à 1500, sont unanimes pour dire que c'est un mal nouveau et épidémique, qui a peut-être existé à une époque reculée, mais que per-

sonne n'a vu de leur temps. Voici un passage de G. Torella à ce sujet :

« Cognitio enim ægritudinum est quemadmodum cognitio hominum; ille enim melius cognoscit qui pluries vidit, et cum nostris temporibus talis monstruosa ægritudo a nullo fuerit visa, idcirco a nullo quantumcumque perito, experto et senio confecto, canonice et recte curari poterat. »

Jean de Vigo cherchait à prouver la nouveauté du mal par l'absence d'un remède et d'observations de cette maladie antérieures à 1495. Jusqu'à l'année 1550, tous les médecins sont partisans de l'apparition nouvelle de la syphilis, ce sont : Vella, P. Maynard, Hutten, Béthencourt, Fracastor, Matthiole, Massa, Alphonse Ferri, Vidus-Vidius. Pendant cette période de cinquante-six années, nous ne trouvons qu'un partisan de l'ancienneté de la maladie, c'est Sébastien Montuus, en 1537; il avait assisté à son début, mais il n'écrivit son ouvrage qu'à l'âge de quatre-vingts ans; il considère le mal français comme ancien, parce que ses causes productrices ont existé de tout temps. Il n'apporta d'ailleurs aucune preuve à l'appui de cette opinion.

Montesaurus et Joannes Paschalis déclarèrent que la maladie n'existait pas, et que l'on avait fait à tort de plusieurs maladies connues une entité morbide. Cette opinion a été professée de nos jours par l'école physiologique. Remarquons que ce mal parut si nouveau, que les premiers observateurs ne savaient quel nom lui donner; mais

chaque peuple lui donna un nom, qui fut en général adopté par les médecins. Un autre fait non moins frappant, c'est que les médecins italiens, qui décrivirent les premiers le *mal français*, ne firent entrer ni la blennorrhagie, ni le bubon parmi les symptômes de ce mal; ce ne fut que vers le milieu du XVIe siècle que cette confusion eut lieu. Si nous consultons Jean de Vigo, par exemple, nous verrons qu'il parle des pustules de la verge, qui surviennent pour commerce avec une femme orde, ou dont les parties sont ulcérées ou nouvellement menstruées; qu'il signale aussi des variétés rongeantes ou perforantes de ces ulcères; qu'il décrit une autre forme de chancres qu'il nomme *caroli*. Toutes ces descriptions se trouvent dans le livre II, consacré aux aposthèmes. Le livre V contient la description de la syphilis. Or, il n'établit aucune connexion entre les pustules des organes génitaux, par lesquelles commence la syphilis, et celles dont il a parlé précédemment au chapitre VIII du livre II. Marcellus Cumanus nous a laissé des observations de blennorrhagie et de bubon, qu'il ne considère pas comme ayant rapport à l'affection pustuleuse dont il signale la nouveauté. Beaucoup de ces médecins ne distinguent pas les ulcérations des organes génitaux des symptômes cutanés consécutifs; ils donnent à tous ces accidents le nom de pustules. On connaissait déjà à cette époque la ressemblance qu'offrait l'ulcère du début de la syphilis avec l'ulcère déjà connu. Ainsi Georges

Vella, dans son ouvrage daté de 1508, dit que le mal commence aux parties génitales par des pustules semblables, en apparence au moins, à celles que des femmes malsaines communiquaient aux hommes avant que le mal français fût connu. Fracastor dit aussi que l'ulcère syphilitique ressemble aux *caries*.

Dans les descriptions de la maladie laissées par les auteurs de cette époque, on trouve bien notée l'existence de l'induration. Les chancres, *cum callositate circumdante*, sont mentionnés au début de la syphilis par G. Torrella, Vigo, Maynard, Bérenger de Carpi et Lobera. Ces auteurs, toutefois, n'attachent pas une grande importance à ce caractère. Ce n'est qu'en 1555 que Fallope donna l'induration chancreuse comme un signe certain de vérole : « Suboriuntur ulcuscula in pudendis callosa, vel fiunt callosa, quæ inceperant. Quoties videtis sanatam cariem et quod removent calli circa cicatricem, tenete esse confirmatum gallicum, ideo moneo vos, ut hoc recordemini in curationibus, quoniam calli sunt manifestissima et demonstrantia signa morbi confirmati. » Cette opinion fut, depuis, généralement admise.

Ce n'est qu'en 1535 que Matthiole rangea le bubon suppuré au nombre des signes de la vérole. Mais ceux qui observaient avec soin, virent bientôt que si le bubon suppurait, la maladie restait ordinairement locale. Ils ne pensèrent pas cependant, comme leurs devanciers, qu'il s'agissait de deux

maladies distinctes; ils en tirèrent cette conclusion que le siége de la syphilis était dans le foie, dont les aines, d'après Galien, étaient les émonctoires.

En 1550, Vidus-Vidius rangea la blennorrhagie parmi les signes de la vérole, et ainsi fut consommée la confusion de toutes les maladies vénériennes, chaos dont nous ne sommes pas encore complétement sortis.

D'après cet exposé, est-il maintenant possible de fixer exactement une date à l'apparition de la syphilis en Europe? Les dates assignées par les auteurs contemporains varient un peu; cette question n'était pas alors considérée comme importante, et les auteurs, en fixant une date à l'apparition de la maladie, se fondent plus sur la notoriété que sur les recherches qu'ils auraient pu faire à ce sujet. Conradin Gilinus la fait débuter en 1496; Jean de Vigo dit qu'elle prit son origine en Italie, au mois de décembre 1494. Cette date a été adoptée par Schmaus, Béthencourt, Matthiole, Massa, Vidus-Vidius. G. Torrella la fait débuter en Auvergne en 1493, mais cette assertion est contredite par la *Chronique du Puy*, rédigée par de Meyès, écrivain contemporain, bourgeois de la ville du Puy, qui déclare que l'on vit la vérole pour la première fois, dans cette ville, en 1496. La première observation de syphilis connue est celle de Marcellus Cumanus; elle fut recueillie en juillet 1495, en Italie. Tous les médecins, à cette époque, croyaient que la maladie s'était développée spontanément, sous

l'influence des grandes inondations qui eurent lieu en l'année 1495, ou sous l'influence de la colère de Dieu, ou de la conjonction de certains astres.

Je dirai quelques mots de l'opinion des astrologues, qui n'est pas à dédaigner, parce qu'ils fixent une date précise à l'apparition de la maladie. Le mal fut causé, d'après eux, par la conjonction de Saturne et de Mars, qui se fit le 17 novembre 1494. Des éclipses de lune et de soleil survenues dans le même temps, aggravèrent encore l'influence de ces conjonctions funestes. Les nombreux médecins, les historiens d'Italie, s'accordent tous pour dire que l'on s'aperçut, pour la première fois, de la maladie pendant le séjour de l'armée de Charles VIII dans ce pays.

Ils ne croyaient, d'ailleurs, qu'au développement spontané de la maladie engendrée par les excès de femmes chez les soldats français, ou par l'empoisonnement des puits par les soldats espagnols, ou par le mélange de plâtre au pain, ou enfin par la chair humaine mangée par des soldats affamés. G. Torrella fut plus clairvoyant : il déclara que les causes éloignées de la maladie lui étaient inconnues, mais que la seule cause immédiate était la contagion.

Plus de vingt années s'écoulèrent, pendant lesquelles les différentes causes dont nous venons de parler furent les seules dont il fût question. Une nouvelle opinion fut alors émise et adoptée par la plupart des médecins et historiens du temps. On dit que la maladie avait été contractée dans le nou-

veau monde, par les équipages de Christophe Colomb, qui l'avaient apportée en Espagne, et communiquée aux femmes avec lesquelles ils avaient eu des rapports sexuels. L'Espagne avait été le foyer d'infection où l'Europe avait puisé la maladie. Cette opinion fut adoptée par la plupart des médecins et, pendant deux siècles, ne trouva pas de contradicteurs sérieux. Astruc, grand partisan de l'origine américaine, voulut la démontrer d'une manière irréfutable, et fit naître, au contraire, de nombreuses objections. Si ces discussions, au lieu de retentir à la fin du XVIIIe siècle, se fussent élevées au commencement du XVIe, il est extrêmement probable que la question eût été complétement éclaircie A cette époque, les indigènes d'Haïti et des îles voisines, qu'on a accusés d'avoir communiqué la syphilis aux matelots de Christophe Colomb, n'avaient pas été exterminés.

On aurait donc pu vérifier si cette maladie, qui désolait depuis quelques années l'Europe, était, dès longtemps, très-commune parmi eux. Mais à la fin du XVIIIe siècle, cette vérification n'était plus possible. Les naturels des Antilles avaient disparu ; s'il en fût resté quelques-uns, l'existence de la maladie parmi eux, pas plus que chez les tribus qui existent encore sur le continent d'Amérique, n'eût prouvé qu'ils aient eu cette maladie avant nous. Après trois siècles et demi de contact avec les peuples de l'ancien monde, les Indiens auraient autant de droits de dire qu'ils ont reçu de nous cette mala-

die, que nous de les accuser de l'avoir transmise aux soldats de Colomb. De sorte qu'en regardant la syphilis comme une maladie nouvelle, il faut dire, au sujet de l'origine américaine, qu'il est à peu près impossible, aujourd'hui, de donner la solution de cette question ; les pièces qui seraient les plus nécessaires pour juger ce grand procès sont perdues. Aussi la question de savoir si la syphilis vient d'Amérique serait-elle oiseuse, si, à défaut de preuves irréfutables, on n'avait un ensemble de documents qui donnent une certaine probabilité à cette opinion.

L'importation d'Amérique, d'abord presque généralement admise pendant deux siècles, puis fortement attaquée, est ainsi devenue l'objet d'une vive polémique à laquelle ont pris part des hommes éminents par leur science. Il est donc important de connaître les débats auxquels elle donna lieu, de montrer comment cette opinion sur l'origine de la syphilis prit naissance, de peser les raisons qui furent avancées de part et d'autre et de présenter celles qui ont pu être omises.

L'on savait, ou, du moins, on croyait savoir que la syphilis était très-commune chez les naturels du nouveau monde, vingt ans avant qu'Oviedo eût publié son *Sommaire de l'histoire des Indes*, où il affirme que la syphilis est originaire de ce pays, d'où elle a été transportée en Espagne par contagion. En effet, dès les premières années du XVIe siècle, les navigateurs et les marchands qui

avaient suivi la route ouverte par Christophe Colomb, rapportaient qu'une maladie semblable au mal français régnait de temps immémorial dans les îles nouvellement découvertes, qu'elle y était aussi commune que l'est, en Europe, la gale ou la variole, et que les malades se guérissaient en buvant la décoction du gayac, bois qui croissait en abondance à Hispaniola. C'est sur la foi de ces récits que le gayac était employé en Espagne, dès l'année 1508, comme nous l'apprend le traité de Delgado.

Léonard Schmaus, médecin de Saltzbourg, qui en introduisit l'usage en Allemagne en 1518, rapporte qu'ayant entendu parler des effets merveilleux de ce bois, il engagea plusieurs princes allemands à demander des renseignements à ce sujet.

Ces princes reçurent de l'Inde et du Portugal dix-neuf relations ou mémoires relatifs à la médication par le bois de gayac. C'est avec ces documents que Schmaus composa son *Traité du mal français,* ou plutôt *du gayac,* publié en 1518. Dans ce traité, il n'est pas encore fait mention de l'importation américaine. Mais l'auteur y déclare formellement qu'il était de notoriété générale que cette maladie régnait dans l'Inde longtemps avant de paraître en Europe : « Quippe compertum est jam ab omnibus occidentales Indos per plurimos annos hoc morbo graviter laborasse, medicinamque qua semper usi sunt contra hunc morbum nostris mercatoribus jam indicasse. » Mais loin de sup-

poser que la maladie ait pu être rapportée des Indes où elle existait de temps immémorial, L. Schmaus attribue son apparition en Europe aux pluies extraordinaires et aux inondations qui eurent lieu en Italie en 1494.

C'est en 1525 qu'il fut question pour la première fois de l'importation d'Amérique, dans le *Sommaire de l'histoire des Indes occidentales,* publié à Tolède par Oviedo. Il serait trop long de citer les passages relatifs à ce fait et qui se trouvent tous dans le Sommaire, ainsi que dans une histoire moins compendieuse des Indes occidentales, publiée par le même auteur en 1535; il suffira de dire que l'opinion d'Oviedo peut se résumer dans les propositions suivantes : 1° Le mal français est originaire des îles et du continent des Indes occidentales, où il règne depuis un temps immémorial. 2° On le guérit dans les Indes avec la décoction du bois appelé gayac. 3° Ce mal, qui est contagieux, a été rapporté des Indes en Espagne par les équipages de Colomb lorsqu'ils revinrent de leur premier ou de leur second voyage. 4° Il fut porté ensuite d'Espagne en Italie par les soldats que Gonzalve de Cordoue conduisit dans le royaume de Naples, en 1495, pour secourir le roi Ferdinand dont les États avaient été envahis par Charles VIII.

Oviedo est un témoin oculaire des grands événements qui se passèrent dans les dernières années du xve siècle. Né en 1478, il était à la cour du roi d'Espagne, à Barcelone, en 1493, lorsque Colomb

s'y rendit après ce premier voyage où il venait de découvrir un nouveau monde. Il fut lié d'amitié avec plusieurs des officiers qui firent partie des premières expéditions de Colomb. En 1497, après la mort de l'infant d'Espagne Don Juan, il passa au service du roi de Naples. En 1513, il se rendit dans le nouveau monde, avec le titre d'intendant des mines d'or; en 1535, il était intendant de Saint-Domingue, et il ne rentra définitivement en Espagne qu'en 1545.

Il serait par conséquent difficile de trouver un homme dans une situation plus favorable qu'Oviedo pour témoigner de tout ce qui a rapport à la découverte du nouveau monde. Lorsqu'il avance un fait important, il l'appuie en général de l'autorité d'un certain nombre de témoins dignes de foi. Pour ce qu'il dit de la maladie connue en Europe sous le nom de mal français, il invoque les témoignages de Vincent Pinzon, de Gabriel de Léon, de Juan del Vaga, de Pierre Navarre, de Fernand Perez Matheos, de Juan de Rogias, de Alonzo de Valence, qui tous avaient fait partie des premières expéditions de Colomb, et surtout de Pierre Margarit, homme estimé à la cour du roi catholique, qui fit avec Colomb le second voyage des Indes et en revint à la fin de 1494, atteint de la maladie nouvelle, dont l'auteur ne le croyait pas encore complétement guéri en 1535. Ce qu'il y a d'important à faire remarquer ici, c'est que des quatre propositions auxquelles j'ai ramené l'opinion d'Oviedo, les

deux premières ne lui sont pas propres, puisque j'ai démontré, un peu plus haut, que dès les premières années du XVIe siècle il était de notoriété qu'une maladie semblable au mal français existait de temps immémorial chez les naturels du monde nouvellement découvert, qui la guérissaient par la décoction du bois appelé gayac. Il n'y a donc que les deux dernières propositions qui lui appartiennent, savoir : l'importation de la maladie en Espagne par les équipages de Colomb et sa propagation d'Espagne en Italie par l'armée de Gonzalve de Cordoue. Ceci est important à noter et servira plus tard à apprécier la valeur des objections faites à la doctrine d'Oviedo. Du vivant de cet auteur, aucune protestation ne s'éleva contre son système, quoique son histoire n'ait pas manqué de détracteurs. Loin de là, tous les écrits qui parurent alors sur le nouveau monde le favorisèrent.

Fernand Colomb, qui écrivit la vie de son père, vers l'an 1530, d'après des notes recueillies dans les papiers de l'amiral, dit que celui-ci étant retourné au nouveau monde en 1498, trouva la colonie qu'il avait établie dans l'île espagnole en fort mauvais état. La discorde y régnait, un grand nombre d'hommes étaient morts, et plus de cent soixante étaient malades du mal français.

Faisons remarquer cependant que ce passage tiré de la vie de Colomb n'a pas la valeur décisive qu'il paraît avoir au premier abord, en ce qu'il est tiré d'une traduction italienne de la *Vie de Colomb,*

écrite au milieu du XVIe siècle, sur l'original qui paraît aujourd'hui perdu, car il n'existe ni dans les bibliothèques publiques de Paris, ni dans celles d'Espagne. La traduction italienne qui se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal porte une note manuscrite ancienne, qui déclare l'original espagnol perdu ou du moins introuvable.

Roderic Diaz de Isla, médecin de Séville, auteur d'un traité *contra las buas,* dont nous ignorons la date, mais qui fut certainement écrit de 1521 à 1557, puisqu'il est dédié à Jean III, roi de Portugal, rapporte des faits très-favorables à la doctrine d'Oviedo. « La maladie, dit-il, parut en Espagne en 1493; elle commença à Barcelone, d'où elle se répandit ensuite dans l'Europe et le monde entier. Elle venait de l'île Espagnole, comme cela est démontré aujourd'hui; car, après la découverte de cette île par Colomb, les hommes de l'expédition contractèrent cette maladie contagieuse dans leurs rapports avec les naturels de l'île, qui en infectèrent rapidement un grand nombre. Mais comme les souffrances occasionnées par cette maladie étaient des symptômes nouveaux pour les compagnons de Colomb, ils les attribuaient soit aux fatigues d'une longue navigation, soit à diverses autres causes. Colomb étant revenu en Espagne, et la cour se trouvant dans ce moment à Barcelone, il s'y rendit pour rendre compte de son expédition et de sa découverte. Mais bientôt la ville fut atteinte d'un mal qui s'y répandit dans toutes les classes, ainsi

que cela a été souvent observé depuis en différents lieux; et comme ce mal n'avait jamais été vu précédemment et qu'il était très-redoutable, on eut recours aux jeûnes, aux prières publiques et aux aumônes, pour que Dieu délivrât la ville d'un tel fléau. L'année suivante, 1494, Charles VIII, roi de France, étant entré avec une grande armée en Italie, où se trouvaient, parmi les troupes qui lui étaient opposées, beaucoup d'Espagnols attaqués de cette maladie, les Français furent bientôt infectés; mais ne connaissant ni sa nature, ni son nom, ils croyaient qu'elle dépendait de l'air du pays; c'est pourquoi ils l'appelèrent *mal de Naples*. De leur côté, les Italiens et les Napolitains, qui jusqu'alors n'avaient jamais eu cette maladie, la nommèrent le *mal français*; elle reçut ensuite différents noms suivant les lieux dont on la croyait originaire.....

« Les naturels de l'île Espagnole lui ont conservé son ancien nom; et, de même que dans notre langue nous disons *boas*, douleurs, aposthèmes, ulcères, de même dans la leur ils désignent ces mêmes symptômes sous les noms de *hipas, taybas, eychas*...»

François Lopez de Gomara, prêtre de Séville et chapelain de Fernand Cortez, dit dans son *Histoire des Indes*, écrite à son retour du nouveau monde : « Les naturels de l'île Espagnole sont tous atteints de la maladie qui ravage l'Europe depuis les dernières années du xve siècle. Les Espagnols qui faisaient partie de l'expédition de Colomb, ayant eu

des rapports avec des femmes indiennes, contractèrent bientôt cette maladie contagieuse et cruelle. Se voyant ainsi gravement tourmentés par ce mal, ils revinrent en Espagne et le communiquèrent à une foule de courtisanes, qui le propagèrent ensuite rapidement. »

Le même Lopez de Gomara, au chapitre 110, Jérôme Benzoni de Milan (*Histoire du nouveau monde*, livre III) et Pedro Ciecca de Léon (*Chroniques du Pérou*, première partie, chapitre 46) s'accordent tous trois pour dire que les Espagnols qui firent la conquête du Pérou en 1525, sous la conduite de Pizarre, y contractèrent dans le commerce avec des femmes indiennes une maladie propre à ces pays et qui consistait en pustules livides, en tubercules et en ulcères, recouvrant la face et le plus souvent tout le corps.

Parmi le grand nombre de médecins qui regardèrent la syphilis comme une maladie nouvelle, la plupart se rangèrent à l'opinion d'Oviedo; ils s'y rangèrent avec d'autant plus de facilité, que deux points de cette doctrine étaient généralement admis longtemps avant la publication du *Sommaire*, savoir: 1° l'existence au nouveau monde d'une maladie semblable au mal français; 2° sa curation par le gayac.

Les navigateurs qui avaient suivi la route ouverte par Colomb étaient, en effet, unanimes pour dire que les Indiens étaient sujets à une maladie en tout semblable au *mal français*, et qu'elle était de

temps immémorial endémique parmi eux; qu'elle se contractait dans le commerce des femmes; que les Européens qui s'approchaient des Indiennes en étaient presque inévitablement atteints ; qu'elle était caractérisée par des éruptions de pustules sur la peau, après lesquelles les os devenaient malades; et que beaucoup d'enfants indiens venaient au monde entachés de ce mal : « Quia apud eas gentes unde hoc lignum affertur, infantes (ut vulgo accepimus) corpore nascuntur plurimis pustulis corrupto, paucosque post dies ab ortu, corpus omne inficitur a vertice ad pedes, quamprimum vero decoctione sumpta radicum (licet hæ sint reliqua arbore potentiores) Ligni sancti, mundari corpuscula, atque absolute sanari paucis diebus, infantium quamvis tenera corpora sint, et læsioni magis obnoxia. » (Alfonsus Ferrus, *De Ligno sancto,* lib. I, cap. IV.)

Le gayac rapporté de ces régions lointaines sauva, dit-on, beaucoup de malades que le mercure n'avait pu guérir. Mais avant l'époque où l'usage de ce bois fut vulgarisé en Europe, des malades atteints du *morbus gallicus* partaient pour le nouveau monde et en revenaient guéris. Brassavole rapporte qu'un Espagnol nommé Gonzalve fut le premier qui alla se faire guérir aux Indes, et qu'à son retour il se fit médecin et traita avec succès un grand nombre de malades par la méthode qui lui avait rendu la santé.

Cette coutume d'aller aux nouvelles Indes se

faire traiter de la syphilis dura pendant tout le XVIe siècle, et il paraît certain que les Indiens avaient de temps immémorial l'habitude du traitement de cette maladie. L'observation suivante, dont le caractère de vérité se trahit dans la naïveté du récit, va servir de preuve à ce que j'avance.

« Moi étant à Paris, l'an 1563, j'avais grande familiarité avec deux jeunes adolescents, enfants de ladite ville, tous deux de bonnes et illustres maisons, desquels je tairai le nom, qui se trouvèrent infectés de cette contagion vénérienne, parce que le plus souvent elle se prend par paillardise, acte déshonnête, et par conséquent honteux, laquelle ils célèrent tant de temps qu'ils purent; enfin la maladie se fit connaître par la pelade, par pustules rouges qui leur vinrent au front, douleurs au milieu des os, tant des bras, jambes, cuisses, épaules, que sur le devant de la tête, les nuits, jusqu'à environ l'aube du jour, et autres signes, comme la douleur au gosier, ne pouvant bien avaler la viande. Les parents les mirent entre les mains de médecins et de chirurgiens bien expérimentés, qui y firent tout ce que l'art permettait; mais ils ne guérirent pourtant. Pour la seconde fois, furent appelés d'autres médecins à cette cure, qui y appliquèrent tout leur savoir, mais en vain; et, au contraire, cette maladie s'empirait et se faisait des tophes et nodosités à la partie antérieure de leur tête, aux os des bras, cuisses et jambes, avec douleurs nocturnes insupportables; et comme la nuit s'approchait, et durant icelle,

criaient, se plaignaient incessamment tant, que les voisins les entendaient se lamenter de tous côtés, à cause de quoi leurs corps devinrent secs, de complexion différente, et avaient néanmoins les mêmes symptômes ; ce que les médecins jugeaient être fort extraordinaire.

« Enfin, ces adolescents, après avoir beaucoup souffert de maux, de peines et d'angoisses, tant par les médecins et chirurgiens, que par empiriques qui les avaient gouvernés, que du propre mal ; après avoir fait beaucoup de dépenses, et ennuyé leurs parents, furent laissés comme incurables, et en état de ne pouvoir jamais plus vivre sainement, et eussent fort désiré que la mort les eût saisis. Les choses étant en tels termes, Dieu eut compassion d'eux et de leurs parents. Le sieur de *Chantonnay*, gentilhomme bourguignon de la Franche-Comté, fut envoyé par le roi d'Espagne en ambassade par devers Charles IX, roi de France, qui lors se tenait ordinairement à Paris. Ledit ambassadeur, qui fut informé du cas de ces jeunes gens, dit qu'il avait vu en Bourgogne, en Allemagne, en Flandre, en Italie et en Espagne, plusieurs vérolés qui avaient été traités inefficacement, et qui avaient été chercher leur guérison radicale en Amérique, et allégua spécialement l'exemple d'un sien secrétaire. D'après cet avis, ils allèrent s'embarquer en Espagne, pour passer à l'île de Saint-Domingue. Là les médecins du vice-roi furent d'avis qu'ils passassent en une autre île qu'on appelle de Saint-Jean

au Port riche, où les femmes sont fort entendues à guérir cette maladie. Voici le traitement qu'on leur fit dans une cabane de sauvage, sous la direction d'une femme du pays.

« Elle cassait et fendait avec ses dents de petits tronçons de jeunes arbres de gayac, et les faisait bouillir dans un vaisseau de terre sans ouverture : elle leur faisait boire, tous les matins, une chopine de cette décoction en deux ou trois fois ; puis les faisait promener, exercer à l'escrime, ou bien allaient travailler à une mine d'or, qui n'était guère loin du village, l'espace de deux heures ; puis venaient, étant pleins de sueur, à la maison, et changeaient seulement de chemises ; puis les faisait dîner, ne buvant que de l'eau de pluie, puisée dans une mare. Sur les trois heures après midi, on leur faisait boire autant de gayac comme au matin, et faire le même exercice ; et sans autre cérémonie ni remède, se trouvèrent entièrement guéris dans six semaines, sans autre inconvénient que d'avoir les gencives enflées et enflammées ; ce dont ils guérirent incontinent après qu'on les eut fait saigner, en les piquant en plusieurs endroits avec un os de poisson fort pointu. Les nodosités qu'ils avaient aux os disparurent ; toutes les douleurs nocturnes cessèrent dans quinze jours ; l'appétit leur revint ; enfin, tous les accidents se dissipèrent. Ils retournèrent sains en Espagne, puis à Paris : l'un, fils de maître des comptes, est devenu officier aux finances ; l'autre a rendu de grands services au roi, ès der-

nière guerre de l'union, dans la profession des armes. Il faut que l'arbre soit jeune et tendre : on ne nous en apporte que du vieil. » (Loys Guyon Dolois, sieur de la Nauche, premières leçons, Lyon, 1625, livre 4, chapitre V.

Fracastor est le seul médecin contemporain d'Oviedo dans lequel on trouve une objection contre l'origine américaine de la syphilis. Il avait foi aux prédictions des astrologues et se rattachait à l'opinion de Léonicène sur le développement spontané de la syphilis en Europe, aussi déclare-t-il qu'il ne peut comprendre qu'on attribue à l'arrivée de quelques vaisseaux l'apparition d'une maladie dont tous les États de l'Europe se trouvèrent atteints presque en même temps. L'objection de Fracastor n'est pas solide. La syphilis ne parut pas en même temps, comme il le dit, dans toutes les contrées de l'Europe. Elle ne prit tout à coup, en 1494, un grand développement qu'en Italie, où se trouvèrent en lutte les armées appartenant aux différents États de l'Europe. L'Allemagne, qui fournissait des mercenaires aux Vénitiens, la France, l'Ecosse, l'Angleterre, ne furent gravement atteintes de ce fléau qu'en 1495, et surtout en 1496, après que l'Espagne en eut ressenti la première les atteintes en 1493, ainsi que nous l'apprend Roderic Diaz de Isla, historien de l'épidémie de Barcelone. Les objections nombreuses, méritant d'être examinées et discutées, ne s'élevèrent contre l'origine américaine de la syphilis qu'au XVIIIe siècle, à l'occasion du traité

d'Astruc, qui avait adopté le récit d'Oviedo. Voici ces objections, dont le développement et la discussion forment des volumes, mais que nous résumerons en quelques propositions renfermant ce que ces objections ont de plus important :

1° Le mal français existait en Italie avant le premier retour de Colomb.

2° Il y régnait très-certainement avant l'arrivée du corps d'armée conduit par Gonzalve de Cordoue.

3° L'origine américaine a été admise sur le récit d'Oviedo, écrivain rempli d'inexactitudes, qui avait d'ailleurs intérêt à faire considérer les Indiens comme un peuple odieux qui avait communiqué aux Espagnols la hideuse maladie de la syphilis.

4° Rien ne démontre que les Indiens fussent sujets à cette maladie avant l'arrivée de Colomb.

La première objection est basée sur un défaut d'accord entre les auteurs contemporains, relativement à l'époque précise de l'apparition du mal français en Italie. Hensler cite, en effet, Infessura, Frégose, Capreoli, Sabellico et Pinctor, comme assignant à l'épidémie un début antérieur à 1495, qui est cependant l'année indiquée par la plupart des auteurs. Mais le témoignage d'Infessura est une preuve mal choisie, parce que les passages cités de cet auteur ne se rapportent évidemment pas au mal français, mais à la peste qui avait débuté

à Rome plus de deux ans avant l'arrivée du roi Charles VIII en Italie.

Dans le premier de ces passages, Infessura rapporte que l'ambassadeur du roi d'Espagne se plaignit, dans le mois de juin 1493, au pape Alexandre VI, de ce qu'il avait laissé entrer à Rome les juifs, ennemis de la foi chrétienne, expulsés des États du roi son maître, et demanda qu'ils fussent chassés des terres de l'Église.

Dans le second passage, il raconte que les juifs, venant d'Espagne, s'arrêtèrent en grand nombre en dehors de la porte Appienne, y dressèrent leurs tentes et en même temps s'introduisirent secrètement dans la ville, comme on l'a su des soldats espagnols chargés de la garde de la porte, qui ont également rapporté que c'est à cette époque qu'on vit éclater dans Rome la peste dont un grand nombre de personnes périrent.

Le 21 octobre 1493, dit le troisième passage, un cardinal mourut de la peste.

Enfin, le quatrième passage nous apprend qu'au mois d'avril 1493, le pape écrivit au roi de France de retarder son départ pour l'Italie, parce qu'il régnait à Rome une grande peste (*perche in Roma era grande peste*). Il est vrai que quelques historiens du temps ont confondu cette peste avec le *morbus gallicus*, et que Hensler, s'empressant d'admettre cette confusion qui sert bien son système, dit que la peste de 1492 était la maladie qui fut appelée *morbus gallicus* en 1495. Cet auteur

s'appuie surtout du témoignage de Frégose, duc des Génois, qui, après avoir été dépouillé de sa charge, se mit à écrire les faits mémorables de son temps, faits parmi lesquels il mentionne la peste de 1492, qu'il confond complétement avec le *mal français*, apparu un peu plus tard : « Deux ans avant l'arrivée de Charles VIII, dit-il, une nouvelle maladie se déclara parmi les mortels. Les médecins ne trouvèrent dans les anciens ni un nom, ni un remède à lui appliquer. Chaque nation lui donna une dénomination particulière : les Français l'appelèrent le mal de Naples, et les Italiens le mal français. Cette peste, apportée d'abord d'Ethiopie en Espagne et ensuite d'Espagne en Italie, a envahi avec rapidité toute la terre. »

L'erreur dans laquelle tombe Frégose est flagrante ; il confond avec le mal français la fièvre pestilentielle apportée en Italie par les juifs chassés d'Espagne au nombre de plus de cent mille. Cette peste de 1492 était à peu près éteinte, lorsque le mal français apparut en 1495. Un savant jurisconsulte et historien du temps, Nauclerus, a indiqué dans ses chroniques l'époque de l'apparition de cette peste, en même temps que l'époque du mal français, et l'on y trouve un caractère qui ne permet pas de confondre ces deux maladies. C'est en 1492 qu'il place l'apparition de la peste, et en 1495, celle du mal français. Quant au caractère distinctif des deux maladies, le voici : La peste

de 1492 faisait périr beaucoup de monde : les juifs seuls, dans leur retraite d'Espagne en Italie, perdirent trente mille hommes : « In itinere abeuntium judæorum ex Hispania triginta millia pestis absumpsit. » Le mal français, au contraire, ne faisait périr qu'un petit nombre de personnes, *nonnullos*, dit Nauclerus.

« Taceo scabiem elephantiæ non absimilen, inauditam, nec etiam medicis diu cognitam : quæ plaga ita involuit ab anno 1495; quæ *nonnullos* extinxit, plerosque inutiles fecit, nec adhuc cessavit. »

Deux passages dans les lettres de Petrus Delphinus nous apprennent, en outre, que la peste qui avait débuté en 1492 était presque éteinte en janvier 1494, et que l'on redoutait beaucoup de voir entrer en Italie l'armée rassemblée par Charles VIII sur les frontières, comme pouvant fournir des éléments nouveaux à la maladie : « Ceterum caute se habeat in urbe dignatio tua, ubi mitigatam quidem audio pestilentiæ vim, non penitus extinctam. » Ce passage est tiré d'une lettre écrite au cardinal de Sens, en janvier 1494. Dans une autre lettre datée du mois de février de la même année, il dit que l'on vient d'apprendre l'arrivée du roi Charles VIII à Lyon, et son entrée prochaine en Italie, à la tête d'une grande armée; et que l'on craint la présence de tant de troupes pour l'état sanitaire de l'Italie qui n'est pas encore complétement débarrassée de la peste : « Ad hæc metuunt,

ne tanta Gallorum multitudine, Italiam haud penitus morbo immunem, ingrediente..... vitietur..... »

Burchard nous apprend que cette peste régnait encore à Rome en juillet et août 1494. « Le 26 juillet 1494, dit-il, jour de la mort d'Innocent VIII, d'heureuse mémoire, on ne dit pas la messe, non plus que le 9 d'août, jour de l'élévation d'Alexandre VI au trône papal, à cause de la peste qui régnait dans la ville. »

Sabellico et Capreoli ne font pas remonter le développement du mal français à une époque antérieure à l'invasion de l'Italie par Charles VIII. Guichardin dit qu'il se déclara pendant le séjour de l'armée française à Naples, et qu'en s'en allant les soldats le répandirent dans toute l'Italie.

Quant à l'opinion de Grunpeck et de Pinctor, relativement à l'époque de l'apparition de la maladie, elle n'est fondée que sur des données astronomiques. Grunpeck attribue le mal français à la conjonction de Saturne et de Jupiter, qui commença le 25 novembre 1484, et il fait remonter conséquemment le début du mal à cette époque. Pinctor le fait débuter en 1483, époque d'une conjonction astrale funeste, seulement il avoue que ce mal ne se montra en Italie et en France qu'en 1494; mais il croit qu'il a dû exister sur d'autres parties de la terre onze ans avant de paraître en Italie, le mal ayant d'abord sévi partiellement, quoique l'influence astrale fût générale.

Tous les médecins témoins du début du mal français s'accordent, au contraire, à dire que son apparition, dans ce pays, coïncida avec l'invasion de Charles VIII. Marcellus Cumanus vit les premiers malades au siége de Novare, où il ne vint qu'après la bataille de Fornovo, qui eut lieu le 6 juillet 1495. C'étaient des soldats milanais; les troupes vénitiennes, avec lesquelles Marcellus vint au siége, n'en avaient présenté jusque-là aucun exemple. Le début de la maladie remonte donc pour lui aux cinq derniers mois de 1495 : « Anno 1495, in Italia, ex uno influxu cœlesti, dum me recepi in castris Novaræ cum armigeris dominorum Venetorum, dominorum Mediolanensium plures armigeros et pedestres, ex ebullitione humorum me vidisse attestor pati plures pustulas in facie et per totum corpus, et incipientes communiter sub præputio. »

Léonicène, professeur à Ferrare, au moment de l'invasion française, assigne, comme époque de l'apparition de la maladie, l'été chaud et humide qui suivit l'hiver pendant lequel le Tibre et la plupart des fleuves d'Italie produisirent de désastreuses inondations. Or, les auteurs nous apprennent que ces inondations eurent lieu du mois de décembre 1494 au mois de février 1495.

Pomponius, poëte du temps, dit que ce fut au mois de décembre qu'eut lieu le débordement du Tibre : « Tempore Alexandri sexti, nonisque decembris, intumuit Tibris bis senos circiter

ulnas. Insula quæque domus facta est, mediisque repente circumducta vadis æquabat cymba fenestras. » L'époque assignée par Léonicène est donc l'été de 1495, c'est-à-dire la même date que Marcellus Cumanus.

Antonio Beniveni, médecin de Florence, qui mourut en 1502, dit que cette maladie, venue d'Espagne, se répandit en Italie et dans presque toute l'Europe en 1496, ce qui porterait à penser qu'on ne l'observa à Florence que six mois au moins après qu'on l'eut observée dans l'armée de la haute Italie, qui assiégeait Novare et que commandait le duc Ludovic Sforce : « Novum morbi genus anno salutis nonagesimo sexto supra mille quadringentos a christiana salute non solum Italiam, sed fere totam Europam irrepsit. Hoc ab Hispania incipiens per Italiam ipsam primum tum Galliam cæterasque Europæ provincias late diffusam, mortales quam plurimos occupavit. » Conradin Gilini, dans un opuscule écrit en 1497, dit également que la maladie nouvelle s'est répandue en Italie et en France en 1496 : « Cum, anno elapso 1496, morbus quidam sævissimus mortales quam plurimos invaserit tam in Italia quam etiam ultra montes, » etc.

Selon Jean de Vigo, le mal parut en Italie au mois de décembre 1494, c'est-à-dire au moment où Charles VIII arriva à Rome. J. Catanès fixe son début à l'arrivée des Français à Naples, c'est-à-dire au mois de février 1495.

Les chroniques d'Anjou, de Jean Bourdigné,

fixent l'apparition de la maladie en France en 1495. Enfin, un arrêt tiré des registres du parlement de Paris, promulgué en 1497, portant règlement sur le fait des malades atteints de la grosse vérole, fait aussi remonter à l'année 1495 le début de ce mal à Paris.

En résumé, parmi le petit nombre d'écrivains qui fixent l'apparition du *morbus gallicus* en Europe avant 1494 et 1495, les uns confondent cette maladie avec la peste qui parut à Rome en 1492; les autres, imbus des principes de l'astrologie, ne considèrent pas l'époque où la maladie se développa, mais celle où elle dut se développer d'après certaines conjonctions astrales. Les médecins italiens indiquent, les uns 1494, les autres 1495, comme l'époque du développement de la maladie. Ceux qui indiquent l'année 1494 ne disent pas si ce fut au commencement ou à la fin de cette année que parut le *morbus gallicus*. Pas un d'eux ne précise l'époque où il observa les premiers malades; cependant, comme ces médecins attribuent aux Français l'importation de la maladie en Italie, il est évident que, lorsqu'ils disent que le mal débuta dans ce pays en 1494, ils veulent parler de la fin de cette année, puisque Charles VIII n'arriva à Rome qu'au 31 décembre. Mais parmi ceux qui fixent l'apparition du mal français en 1495, il en est un, c'est Marcellus Cumanus, qui précise le moment où il observa les premiers malades atteints du *morbus gallicus*; c'était après la bataille de For-

noue, qui eut lieu le 6 juillet 1495, et au siége de Novare, que les alliés investirent presque immédiatement après avoir perdu la bataille, et dont le siége dura jusqu'à la fin de septembre. De plus, ce ne fut pas sur les soldats vénitiens avec lesquels Marcellus arriva au siége, qu'il observa pour la première fois le mal, mais sur des soldats milanais arrivés avant les Vénitiens à Novare.

Ce témoignage de Marcellus Cumanus, qui précise si bien le moment où le *morbus gallicus* parut dans la haute Italie, joint à celui de tous les médecins italiens contemporains, démontre suffisamment que cette maladie n'était pas connue au delà des Alpes avant l'invasion de Charles VIII. On ne saurait soutenir qu'elle s'y développa avant le premier retour de Colomb, qui eut lieu le 4 mars 1493, ni trouver par conséquent, dans l'époque de son apparition en Italie, une objection à son importation du nouveau monde.

Passons à la seconde objection, qui consiste à dire que le mal français existait certainement en Italie avant l'arrivée dans ce pays du corps d'armée conduit d'Espagne par Gonzalve de Cordoue. En effet, Gonzalve débarqua à Messine le 24 mai 1495, et passa rapidement en Calabre. Son débarquement à Messine coïncide précisément avec l'époque où le roi Charles se faisait couronner à Naples et reprenait le chemin de France, suivi d'une partie de ses troupes, qui arrivèrent à Fornoue, près de Parme, dans les premiers jours de

juillet; là, elles battirent les Vénitiens et les Milanais, parmi lesquels, quelques semaines plus tard, Marcellus Cumanus découvrait l'existence de la syphilis, comme je viens de le dire un peu plus haut. Or, ni les troupes milanaises, ni les troupes avec lesquelles Charles VIII retournait en France, n'avaient eu de rapports avec le corps d'armée amené par Gonzalve de Cordoue dans le royaume de Naples; il est donc probable, il est donc certain, dit Hensler, que ce n'est pas le corps d'armée de Gonzalve qui a importé la syphilis en Italie, et que cette maladie y régnait avant son arrivée.

Voici la réponse qu'on peut faire à cette objection : il n'existe qu'un seul document sur l'époque précise où la syphilis parut en Italie, c'est l'observation de Marcellus de Cume, qui fixe l'apparition de la maladie en 1495. Rien ne prouve qu'elle ait existé ailleurs avant cette époque. Or, Gonzalve débarqua à Messine le 25 mai; il n'est donc pas vrai de dire que la maladie existait en Italie avant son débarquement.

Mais quand il serait démontré que la syphilis n'a pu être apportée en Italie par les troupes de Gonzalve, que prouverait la démonstration de ce fait? seulement qu'Oviedo se serait trompé sur la manière dont le mal avait pénétré dans ce pays. Voici à ce sujet quelques réflexions qui nous font penser qu'Oviedo s'est trompé et que ce sont bien les Français qui ont porté la syphilis en Italie, comme nous le reproche avec amertume l'historien

Paul Jove : « Consensu certe multorum gentium gallici cognomen tulit (is morbus), ita ut ea natio inquieta et vehemens, quæ infestis armis felicitati Italiæ sæpius invidit et hoc quoque pestilenti vulnere inflicto sempiternum nobis odii sui memoriam reliquisse videatur. » En effet, la syphilis se déclara épidémiquement à Barcelone en 1493, comme le rapporte Roderic de Isla, peu de temps après l'arrivée de Colomb dans cette ville où il était venu rejoindre la cour. Colomb avait débarqué à Palos et relâché quelque temps auparavant en Portugal. Fernand Colomb, dans la Vie de son père, nous apprend qu'Alonzo Pinzon, commandant du second bâtiment de Colomb, séparé de lui par la tempête avant d'arriver en Espagne, alla débarquer en Galice ou même à Bayonne, dans l'espoir de précéder Colomb près des rois, et de s'attribuer la gloire de ses découvertes. Il rejoignit ensuite Colomb dans le port de Palos. La syphilis a donc pu pénétrer en France par terre aux deux extrémités de sa frontière pyrénéenne, et le commerce maritime que faisaient les ports d'Espagne avec nos ports de la Méditerranée et de l'Italie a certainement dû propager tout d'abord la maladie dans les ports de commerce. Il est donc bien probable que notre armée d'Italie, qui ne se mit en route que dix-sept mois après le retour de Colomb, comptait déjà dans ses rangs des vérolés qui portèrent l'infection en Italie, où l'on n'en avait peut-être pas encore observé de cas.

Nous arrivons maintenant à la troisième objection. L'origine américaine de la syphilis, a-t-on dit, n'a été admise que sur l'autorité d'Oviedo, écrivain de mauvaise foi, qui chercha à rendre les Indiens odieux en les accusant d'avoir communiqué aux Espagnols cette cruelle maladie. Nous devons d'abord rappeler qu'il a été bien établi précédemment, que dès les premières années du XVIe siècle, longtemps avant la publication de l'histoire d'Oviedo, il était de notoriété en Espagne qu'une maladie semblable au mal français existait aux nouvelles Indes; que beaucoup d'Espagnols l'avaient contractée avec les Indiennes, et qu'elle se guérissait par l'usage du gayac. Ce que fit Oviedo fut donc de considérer comme importée du nouveau monde une maladie qui avait été regardée, il est vrai, par la plupart des médecins, comme développée spontanément sous l'influence des astres ou des années pluvieuses qui précédèrent l'année 1495. En un mot, Oviedo ne faisait que reproduire avec l'autorité de témoin oculaire, une opinion déjà répandue par les navigateurs portugais qui avaient fait le commerce dans le nouveau monde, dès que Colomb en eut montré la route.

La quatrième objection consiste à dire qu'il n'est pas démontré que les Indiens fussent atteints de la syphilis avant l'arrivée de Colomb dans leur pays. Mais le contraire serait prouvé par la croyance où l'on était en Espagne et en Portugal, dès les

premières années du XVIe siècle, que cette maladie existait de temps immémorial aux nouvelles Indes; le bois de gayac qui en avait été rapporté par les navigateurs, comme le remède employé par les naturels du pays contre ce mal, et l'habitude qui fut conservée jusqu'au milieu du XVIe siècle d'envoyer aux Indes des malades atteints de syphilis et réputés comme incurables; les dix-huit mémoires communiqués à L. Schmaus et dans lesquels le gayac est représenté par les navigateurs espagnols et portugais comme un remède usité de temps immémorial aux Indes contre une maladie semblable au mal français; enfin la maladie contagieuse dont furent atteints les compagnons de Pizarre, après la conquête du Pérou, sont autant de faits qui viennent affaiblir la quatrième objection. Il ne manque vraiment, pour changer en certitude la probabilité de l'existence ancienne de la syphilis au nouveau monde, que la vérification par des médecins de l'ancien continent de l'existence de la syphilis chez les Indiens, dès que l'opinion de l'origine américaine se produisit d'après le récit des navigateurs.

LANE LIBRARY

TABLE

Pages

AVANT-PROPOS..... 1

CHAPITRE Ier. — Documents sur les maladies vénériennes, puisés dans les écrits antérieurs à l'année 1494..... 4

CHAPITRE II. — Documents sur les maladies vénériennes, puisés dans les écrits postérieurs à l'année 1494..... 17

Paris. — Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins 5.

LANE MEDICAL LIBRARY

To avoid fine, this book should be returned on or before the date last stamped below.

FEB 10 1922
MAR 10 1994

MAR 10 1994

RG
33.1
B31
1873
LANE
HIST